

## Relevé de décisions

### **Présence des Membres du Comité de direction :**

M. GRENET François, Président.

M. BOUARD Gilles, Président délégué

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BARROT Pierrette, BERLAND MILLET Stéphanie, MM. Serge AUBLANC, BARRAULT Jean-Claude, BASQ Stéphane, BLONDY Jonathan, BONNET Jean-François, CHRISTY Cédric, COLONNAZ Brice, DARROMAN Jean-Jacques, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, GOUGNARD Alexandre, JOHNSON Timothée, LACOUÉ-NEGRE Michel, LAGARDE Bernard, LEYGE Marc, MICHELET Sylvain, ROUGER Alain.

En visio-conférence : Mmes VEYSSY Catherine et CAIRAULT Océane, MM. DUBEAU Serge, DARRIGUES Franck, ETHEVE Franck, HONDELATTE Lilian, SELLE Jean-François.

Excusés : Mme LOPEZ Valérie, MM. SISSAOUI Mounir, TOURRETTES Adrien.

Assistent : Mmes JUGE Vanessa et NADAL Marie-Laure, Christophe FUGERAY, Eric LESTRADE, Vincent VALLET, Jean-Claude MESSAGER. M. Olivier THUAL assiste en visioconférence à la 1<sup>ère</sup> partie consacrée à la composition de la CR Arbitrage.

### **Ratification de la décision prise lors de la réunion du Bureau de Ligue du 4 avril 2025 :**

Conformément aux Statuts de la LFNA et plus particulièrement de son Règlement Intérieur, les décisions prises lors des réunions du Bureau doivent être ratifiées lors de la réunion suivante du Comité de direction.

Rappel de la décision du Bureau du 04/04/2025 :

« Les membres présents sont tenus de se prononcer sur la proposition de financement des districts avec la suppression de « l'effet d'aubaine » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ainsi que la suppression à effet immédiat des 2 000 € retenus pour les postes de CTRA. »

Les personnes prenant part au vote sont les présidents de district présents ou en visio.

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants moins une voix (Timothée Johnson, président du district de la Haute Vienne vote contre).

⇒ Les membres du Comité de direction entérinent cette décision du Bureau, à l'unanimité.

### **Travaux / aménagements à prévoir sur les sites de la LFNA**

La proposition de la société FLORES, programmiste, est présentée en séance.

⇒ La proposition et le devis de 35 719 €, présentés en séance, sont validés à l'unanimité des membres présents.

### **Composition des Commissions régionales**

. CR de Discipline : démission de Bertrand TUNICA

. CR de l'Engagement : Philippe SILLARD remplace Michel LACOUÉ NÈGRE

. CR des Compétitions Jeunes et Seniors : intégration de Serge DUBEAU

## COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 17 MAI 2025 - PUYMOYEN

PAGE 2/4

### . Nomination de la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales :

Président : Dominique CASSAGNAU (40)  
Membres : Pierre LARROUY (16)  
James MAZURIE (79)  
Sébastien MARTIN (33)  
Christophe CHAMPEAUD (33)

⇒ Les informations indiquées ci-dessus sont validées à l'unanimité des membres présents.

### **Nomination de la C.R. ARBITRAGE - saison 2025-2026**

La proposition de composition de la C.R. Arbitrage est présentée par Olivier THUAL :

#### **Président : Olivier THUAL**

En charge de la coordination générale : équipe de bénévoles de la C.R.A., C.T.R.A., salariés de la Ligue en charge de l'arbitrage

Représente la commission au sein de la Ligue  
Pilote les orientations stratégiques en arbitrage  
Interface entre la CRA et les salariés dédiés  
Soutien organisationnel et logistique  
Objectif : fluidifier le fonctionnement quotidien de la CRA

Responsable du pôle technique : Supervision des stages pratiques et terrains  
. Supervision des stages pratiques et terrains  
. Formation des observateurs  
. Suivi du parcours technique des arbitres

#### **Vice-Président – volet « sportif » : Hakim MAHAOUDI**

Soutien au Président sur les aspects sportifs  
Coordination des pôles technique et théorique  
Réfèrent en matière de développement des compétences

Responsable du Pôle théorique - Organisation et suivi des formations théoriques :  
. Évaluation des connaissances réglementaires  
. Mise à jour et diffusion des contenus pédagogiques

#### **Vice-Présidente – volet « administratif » : Béatrice MATHIEU**

Relais administratif avec la Ligue  
Gestion des aspects administratifs de la C.R.A. (relation avec la F.F.F., la D.A., La Ligue, Les districts...)  
Suivi des dossiers médicaux, des convocations, des réservations de salle etc.

Une équipe complémentaire et engagée  
Un fonctionnement structuré entre sport et administratif  
Objectif commun : valoriser et développer l'arbitrage régional

## TRAVAILLER DANS UN CLIMAT SEREIN, POUR LE BIEN DE TOUS

Proposition de composition de la Commission Régionale de l'Arbitrage saison 2025-2026 :

### THUAL Olivier – Président (33)

- . MATHIEU Béatrice – vice-présidente "volet administratif" (86)
- . MAHAOUDI Hakim – vice-président "volet technique" (79) – *arbitre en activité*
- . JOUANNAUD Bertrand – en charge des arbitres assistants (33)
- . ROSSIGNOL Mélissa – en charge des arbitres féminines (33)
- . BERTHELET Quentin – en charge des jeunes arbitres (24)
- . PLAINCHAMP David – en charge des arbitres de football diversifié (86)
- . LANZERAY Pierre - responsable des désignations (33) – *ancien arbitre*
- . COLLIN Philippe - responsable des désignations (23)
- . LACOUÉ-NEGRE Michel – élu au Comité de direction, représentant des présidents de district (64)
- . CHRISTY Cédric - représentant des arbitres, élu au Comité de direction (23)
- . GONCALVES Laurent - représentant les clubs, *membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage* (64)
- . COLLONAZ Brice – en charge de la promotion de l'arbitrage (33)

#### A préciser :

- Le représentant de la CRA au sein de la CR Appel
- Le représentant de la CRA au sein de la CR Discipline
- Le représentant de la CRA au sein de la CR Technique
- Un éducateur désigné par la C.R Technique

Le ou les C.T.R.A. siègent pour avis technique, avec voix consultative.

- ⇒ La composition de la CR Arbitrage présentée en séance reçoit l'avis positif et unanime de l'ensemble des membres présents.

Les travaux de cette nouvelle CR Arbitrage peuvent débuter dès à présent afin de préparer la saison 2025-2026. Il est précisé que le nouveau Président est d'ores et déjà associé aux travaux de la CRA actuellement en place, sous la présidence de Béatrice Mathieu, jusqu'au 30 juin 2025.

## Présentation du Plan d'actions de l'Equipe Technique Régionale 2024-2028

Le plan d'actions présenté en séance par Vanessa JUGE, Directrice Technique Régionale, est validé à l'unanimité des membres présents.

## Proposition de la C.R. des Compétitions Seniors sur un nouveau format de la Coupe Nouvelle-Aquitaine et calendrier

Après échanges en séance sur les propositions élaborées par la CR des compétitions, le Comité de direction souhaite que le groupe de travail dédié et la commission travaillent sur de nouvelles options.

## Pré-projets de Fusion avec avis favorable des districts concernés

### District des Deux Sèvres - fusion création

US Frontenay St Symphorien et Mauzé sur le Mignon US pour créer le nouveau club appelé « USDS Union Sud Deux Sèvres ».

### District de Corrèze - fusion création

CA Chamboulive (513447) et de l'US Le Lonzac (546183) « Entente Sud Monédières »

### District du Lot et Garonne – Demande de Groupement

Demande de groupement de jeunes, entre les clubs du SUA et l'AS Passage FC qui concernera les équipes des U14 jusqu'aux U19.

- ⇒ Les membres du Comité de direction donnent, à l'unanimité, un avis favorable aux 3 demandes précitées.

## Les référents sécurité de la LFNA - rappel

Philippe BARRIERE (33), Jean Pierre DUCOS (33), Jérôme PERINOT (24), Manuel RODRIGUEZ (64)  
Yannick GAZEAU (79)

Alain DEBINSKI (33) et Philippe FAURE (16) sont des référents sécurité FFF désignés par la Commission Fédérale des Délégués Nationaux

- ⇒ Les membres du Comité de direction entérinent les référents sécurité LFNA.

## Récompenses bénévolat – médailles FFF

Les membres du Comité valident la liste des demandes de médailles fédérales effectuées par les districts pour la saison 2024-2025.

## Validation des tarifs 2025-2026

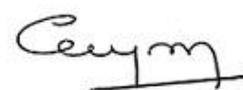
### Les Licences - Les tarifs généraux

- ⇒ Les membres du Comité de direction donnent, à l'unanimité, un avis favorable aux nouveaux tarifs proposés pour la saison 2025-2026, tenant compte d'une inflation de 2 % (en annexe).

Fin de réunion à 13h40

Le Président, François GRENET

La Secrétaire Générale, Catherine VEYSSY



## TARIFS DES LICENCES

SAISONS	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2025/2026	Tarifs 2025/2026	Tarifs 2025/2026
CATEGORIES	Libre	Futsal	Libre	Futsal *	Foot Entreprise
Vétéran	29,50 €	25,70 €	30,10 €	26,30 €	30,10 €
Senior	29,50 €	25,70 €	30,10 €	26,30 €	30,10 €
Senior U20	29,50 €	25,70 €	30,10 €	26,30 €	30,10 €
U19 (- 19 ans)	29,50 €	25,70 €	30,10 €	26,30 €	30,10 €
U18 (- 18 ans)	29,50 €	25,70 €	30,10 €	26,30 €	30,10 €
U17 (- 17 ans)	23,20 €	23,20 €	23,80 €	23,80 €	23,80 €
U16 (- 16 ans)	23,20 €	23,20 €	23,80 €	23,80 €	23,80 €
U15 (- 15 ans)	23,20 €	23,20 €	23,80 €	23,80 €	
U14 (- 14 ans)	23,20 €	23,20 €	23,80 €	23,80 €	
U13 (- 13 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U12 (- 12 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U11 (- 11 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U10 (- 10 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U9 (- 9 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U8 (- 8 ans)	13,30 €	13,30 €	13,70 €	13,70 €	
U7 (- 7 ans)	12,10 €	12,10 €	12,50 €	12,50 €	
U6 (- 6 ans)	12,10 €	12,10 €	12,50 €	12,50 €	
Foot Loisir *	29,50 €		30,10 €		
Foot Santé *	29,50 €		30,10 €		
Futnet	15,00 €		15,00 €		
Beach Soccer *	15,00 €		15,00 €		
Dirigeant *	29,50 €		30,10 €		
Volontaire	24,60 €		25,10 €		
Technique Régional	29,50 €		30,10 €		
Animateur	29,50 €		30,10 €		
Educateur Fédéral	29,50 €		30,10 €		
Arbitre	29,50 €		30,10 €		
Ayant droit E-Foot	0,00 €		0,00 €		

\* Joueur football diversifié déjà licencié libre ou féminine dans le même club = **gratuité**

Dirigeant(e) déjà licencié(e) joueur dans le même club = **gratuité**

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

## 1 - COTISATIONS (suivant niveau équipe 1)

Compétitions NATIONALES	362,00 €
Compétitions REGIONALES - R1, R2, R3	325,00 €
Compétitions FEMININES NATIONALES et REGIONALES	216,00 €
Compétitions DISTRICTS - D1, D2, D3	212,00 €
Compétitions DISTRICTS - D4, D5, D6	182,00 €
Compétitions DISTRICTS - Clubs de jeunes	118,00 €
Compétitions FEMININES DISTRICTS	113,00 €
Compétitions FOOT-ENTREPRISE	113,00 €
Compétitions FOOT-LOISIR, FUTSAL, BEACH SOCCER, e-Foot	58,00 €
Membre individuel (prix licence dirigeant)	30,10 €
Caution nouveau Club (remboursée après 3 saisons)	416,00 €
Acompte sur licences nouveau Club	485,00 €

## 2 - DROITS D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNATS

Régional 1	182,00 €
Régional 2	156,00 €
Régional 3	133,00 €
Seniors Féminines	49,00 €
Foot-Entreprise	49,00 €
Futsal	49,00 €
Beach Soccer	23,50 €
e-Foot	23,50 €
Jeunes Régionaux (masculins et féminins)	61,00 €
Jeunes Régionaux - Phase 2	38,00 €

COUPES REGIONALES

Coupe Nouvelle-Aquitaine clubs de Ligue	60,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine clubs de District	48,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Jeunes	28,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminines	24,50 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Foot-Entreprise	23,50 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal	23,50 €

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

## 3 - PART SUR RECETTE (Forfaits par rencontre)

COUPE DE FRANCE

1er tour	18,50 €
2ème tour	23,50 €
3ème tour	47,00 €
4ème tour	59,00 €
5ème tour	83,00 €
6ème tour	116,00 €

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE

1er tour	18,50 €
2ème tour	18,50 €
3ème tour	23,50 €
4ème tour	23,50 €
5ème tour	35,00 €
6ème tour	35,00 €
7ème tour	35,00 €
8ème tour	35,00 €
1/16 de finale	59,00 €
1/8 de finale	59,00 €
1/4 de finale	59,00 €
1/2 de finale	59,00 €
Finale	59,00 €

## 4 - FORFAITS

CHAMPIONNATS R1 (SENIOR - FEMININ - FUTSAL)

Seniors - 1 <sup>er</sup> forfait	222,00 €
Seniors - 2 <sup>ème</sup> forfait	335,00 €
Seniors - 3 <sup>ème</sup> forfait et forfait général	557,00 €
Seniors - Forfait 3 dernières rencontres	892,00 €

CHAMPIONNATS AUTRES NIVEAUX (SENIOR - FEMININ)

Seniors - 1 <sup>er</sup> forfait	111,00 €
Seniors - 2 <sup>ème</sup> forfait	222,00 €
Seniors - 3 <sup>ème</sup> forfait et forfait général	446,00 €
Seniors - Forfait 3 dernières rencontres	668,00 €

CHAMPIONNAT FUTSAL (HORS R1)

Futsal - 1er forfait	89,00 €
Futsal - 2ème forfait	177,00 €
Futsal - 3ème forfait et forfait général	335,00 €

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

CHAMPIONNATS JEUNES (HORS U14)

Jeunes jusqu'à U19 par forfait	111,00 €
Jeunes jusqu'à U19 - Forfait général	335,00 €

CHAMPIONNATS U14 LIGUE

U14 Ligue - 1er forfait	557,00 €
U14 Ligue - 2ème forfait	557,00 €
U14 Ligue - forfait général	2 000,00 €

COUPES

Seniors - Forfait du 1er au 3ème tour	62,00 €
Seniors - Forfait à partir du 4ème tour	428,00 €
Seniors - Forfait à partir des 1/4 de finales	3 400,00 €
Jeunes - Forfait du 1er au 3ème tour	54,00 €
Jeunes - Forfait à partir du 4ème tour	216,00 €
Jeunes - Forfait à partir des 1/4 de finales	1 167,00 €

## 5 - ARBITRES - DELEGUES - OBSERVATEURS (Parcours le plus rapide)

INDEMNITE KILOMETRIQUE (barème FFF)

Indemnité kilométrique (barème FFF par km aller/retour)	0,446 €
Minimum à percevoir (60 km aller/retour)	26,76 €

INDEMNITE D'EQUIPEMENT ET DE FORMATION (Arbitres)

Championnat SENIORS R1 - Centre	68,00 €
Championnat SENIORS R2 - Centre	55,00 €
Championnat SENIORS R3 - Centre	48,96 €
Championnat SENIORS R1 - Assistants	49,00 €
Championnats SENIORS R2, R3 - Assistants	41,00 €
Championnat FEMININES R1 - Centre	68,00 €
Championnat FEMININES R2 - Centre	55,00 €
Championnats FEMININES R1 et R2 - Assistants	41,00 €
	- €
Championnat FOOT-ENTREPRISE R1 - Centre	55,00 €
Championnat FOOT-ENTREPRISE R2 - Centre	49,00 €
Championnats FOOT-ENTREPRISE R1 et R2 - Assistants	41,00 €
	- €
Championnats FUTSAL et Beach Soccer	31,00 €
Championnat U19 R1 et R2 - Centre	45,00 €
Championnats U19 R1 et R2 - Assistants	32,00 €
Championnats U18, U17, U16 et U15 (R1 et R2) - Centre	39,00 €
Championnats U18, U17, U16 et U15 (R1 et R2) - Assistants	31,00 €
	- €

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

Championnats U14 et U13 (R1 et R2) - Centre	35,00 €
Championnats U14 et U13 (R1 et R2) - Assistants	31,00 €
	- €
COUPE DE FRANCE - Tours préliminaires, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour - Centre	45,00 €
COUPE DE FRANCE - Du 3 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup> tour - Centre	45,00 €
COUPE DE FRANCE - Tours préliminaires, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour - Assistants	39,00 €
COUPE DE FRANCE - Du 3 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup> tour - Assistants	39,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - Jusqu'au 1/16 <sup>èmes</sup> de finale - Centre	45,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> de finale - Centre	45,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - Jusqu'au 1/16 <sup>èmes</sup> de finale - Assistants	39,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> de finale - Assistants	39,00 €
Plateau FUTSAL (forfait - Pas d'indemnité km)	81,00 €
Coupes NATIONALES et REGIONALES (Jeunes jusqu'aux U18) - Centre	39,00 €
Coupes NATIONALES et REGIONALES (Jeunes jusqu'aux U18) - Assistants	31,00 €
Tournoi Seniors - Forfait par jour	59,00 €
Tournoi Jeunes - Forfait par jour	42,00 €
Indemnité manifestations organisées par LFNA	27,00 €

## 6 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

Frais de constitution d'un dossier	15,00 €
Réserve - Réclamation avant match (frais de dossier)	38,00 €
Réserve - Réclamation après match - Art 187 des RG de la FFF (frais de dossier)	83,00 €
Demande d'évocation (frais de dossier)	45,00 €
Opposition à changement de club (frais de dossier)	25,00 €
Frais de dossier - Appel Ligue	116,00 €
Frais de dossier - Appel Disciplinaire	116,00 €
Forfait déplacement CRTIS pour classement Eclairage	82,00 €
Forfait déplacement CRTIS pour classement Terrain	122,00 €

## 7 - AMENDES

Non respect obligation nombre de dirigeants. Par dirigeant manquant (2 x prix licence)	61,00 €
Absence A.G. - Clubs Nationaux	183,00 €
Absence A.G. - Clubs Régionaux	135,00 €
Absence A.G. - Clubs Départementaux	70,00 €
Absence A.G. - Clubs Foot-Entreprise, Foot-Loisir et Futsal	70,00 €

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

Feuille de match papier en retard	28,00 €
Feuille de match informatisée non transmise	28,00 €
Défaut d'enregistrement de résultat	16,00 €
Licence manquante	29,00 €
Non réponse à une convocation de commission régionale	75,00 €
Non fourniture de renseignements demandés par la LFNA	19,00 €
Non envoi de rapport demandé	45,00 €
Non réponse à une sollicitation CR CONTRÔLE DES MUTATIONS	45,00 €

## 8 - AMENDES DISCIPLINAIRES

Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

1er Avertissement	16,50 €
2ème Avertissement	19,50 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	33,00 €
Suspension de 1 match à 4 matchs	44,00 €
Suspension de 5 matchs	102,00 €
Suspension de 6 matchs	160,00 €
A partir du 7ème match de suspension (100 € en plus par match supplémentaire, limité à 1 000 €)	116,00 €

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

## 9 - SANCTIONS FINANCIERES POUR FAITS GRAVES

Le tarif des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

## Ø Art 13.1 Règlement disciplinaire FFF :

Suspension pour Brutalités ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans incapacité temporaire de travail de 500 € à 1000€.

500 €  
à  
1 000 €

## Ø Art 14.1 Règlement disciplinaire FFF :

Suspension pour Brutalités ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours de 1000 € à 5000€.

1 000 €  
à  
5 000 €

## Ø Art 13.2 Règlement disciplinaire FFF :

Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) Supérieure à 8 jours de 5000€ à 10000€

5 000 €  
à  
10 000 €

Ces trois sanctions financières, indépendamment des sanctions disciplinaires qui seront prononcées par les commissions compétentes, pourront être assorties d'un sursis dans le cas où le club apporterait la preuve de la révocation définitive du licencié responsable des faits reprochés par lettre recommandée avec AR.

## 10 - STATUT DES EDUCATEURS ET DES JEUNES

Infraction au Statut Fédéral des Educateurs en REGIONAL 1 (par match)

170,00 €

Infraction au Statut Fédéral des Educateurs en REGIONAL 2 (par match)

85,00 €

Infraction au Statut Régional des Educateurs en REGIONAL 3 (par match)

85,00 €

Infraction au Statut en U14 R1 ET R2

2 000,00 €

Absence à recyclage éducateur

141,00 €

Absence par journée obligatoire Responsable Technique Jeune (RTJ)

153,00 €

Infraction au Statut des jeunes (par défaut d'obligation)

117,00 €

## 11 - STATUT DE L'ARBITRAGE (cf. tarif FFF)

1<sup>ère</sup> Année d'infraction

REGIONAL 1

180,00 €

REGIONAL 2

140,00 €

REGIONAL 3

120,00 €

Clubs FOOT-ENTREPRISE et FEMININS REGIONAUX

41,00 €

2<sup>ème</sup> Année d'infraction : Amende DOUBLEE

x 2

3<sup>ème</sup> Année d'infraction : Amende TRIPLEE

x 3

4<sup>ème</sup> Année d'infraction : Amende QUADRUPLEE

x 4

## TARIFS GENERAUX 2025-2026

## 12 - FRAIS DE DEPLACEMENTS

Membres et salariés (km A/R)	0,446 €
Indemnité de repas	23,00 €
	- €
Equipes dans les compétitions - Km Aller (Coupes, Caisses de péréquation)	1,18 €